

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

## **ARRÊTÉ du 23 JUL. 2025** **portant nomination d'examineurs spécialisés adjoints** **au jury des concours de recrutement d'auditeurs de justice** **à l'École nationale de la magistrature**

**Le ministre d'État, garde des Sceaux, ministre de la Justice,**

Vu l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature, et notamment ses articles 16, 17 et 17-1 ;

Vu la loi organique n° 2023-1058 du 20 novembre 2023 relative à l'ouverture, à la modernisation et à la responsabilité du corps judiciaire, et notamment son article 13 ;

Vu le décret n° 2024-637 du 28 juin 2024 pris pour l'application des articles 1<sup>er</sup>, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 12, 13 et 14 de la loi organique n° 2023-1058 du 20 novembre 2023 relative à l'ouverture, à la modernisation et à la responsabilité du corps judiciaire ;

Vu le décret n° 72-355 du 4 mai 1972 modifié relatif à l'École nationale de la magistrature et notamment ses articles 19, 32, 32-6 et 37 ;

Vu l'arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice en date du 14 janvier 2025 portant ouverture au titre de l'année 2025 de trois concours et d'un premier concours spécial pour le recrutement d'auditeurs de justice à l'École nationale de la magistrature ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2025 portant nomination des président et membres du jury des concours de recrutement d'auditeurs de justice à l'École nationale de la magistrature pour la session 2025 et l'arrêté modificatif du 1<sup>er</sup> avril 2025 ;

Vu l'arrêté du 28 mai 2025 portant nomination d'examineurs spécialisés adjoints au jury des concours de recrutement d'auditeurs de justice à l'École nationale de la magistrature ;

### **ARRÊTE**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés en qualités d'examineurs spécialisés adjoints au jury des concours de recrutement d'auditeurs de justice à l'École nationale de la magistrature :

Mme ALESANDRINI Diana-Maria, substitue du procureur de la République près le tribunal judiciaire de Lille ;

Mme ALMA-DELETTRE Sophie, maîtresse de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'université de Pau et des pays de l'Adour ;

M. BARBATO Jean-Christophe, professeur de droit public à l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne ;  
Mme BEL Françoise, magistrate honoraire ;  
Mme BLANCHARD Alexandra, conseillère à la cour d'appel de Pau ;  
M. BOUTIÉ Thibaut, conseiller référendaire à la Cour de cassation ;  
M. COLIN Frédéric, maître de conférences en droit public à l'université d'Aix-Marseille ;  
Mme COMTE Laure, conseillère référendaire à la Cour de cassation ;  
M. DUTON Jean-Christophe, vice-président au tribunal judiciaire de Paris ;  
Mme FAIVRE Marie-Aude, vice-procureure de la République près le tribunal judiciaire de Paris ;  
Mme FAYARD Amélie, rapporteure au tribunal administratif de Marseille ;  
M. FROUIN Jean-Yves, président de chambre honoraire à la Cour de cassation ;  
Mme GUILLOUD (GUILLOUD-COLLIAT) Laetitia, professeure de droit public à l'université Grenoble Alpes ;  
M. GUIOT François-Vivien, maître de conférences à l'université de Pau et des Pays de l'Adour ;  
Mme HAMMJE Petra, professeure de droit privé et sciences criminelles à l'université de Nantes ;  
Mme HAMONIC Anne, maîtresse de conférences en droit public à l'université de Rennes ;  
M. HERVÉ Alan, professeur de droit public à l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes ;  
Mme LE BRAS Anne-Claire, première vice-présidente adjointe au tribunal judiciaire de Paris ;  
Mme LECOQ-CARON Isabelle, présidente de chambre à la cour d'appel de Paris ;  
Mme LIMOUSIN Clarisse, substitue du procureur de la République près le tribunal judiciaire de Lille ;  
Mme MASSE (DESSEN) Hélène, avocate honoraire au conseil d'Etat et à la Cour de cassation ;  
M. MEZAGUER Mehdi, maître de conférences en droit public à l'université Côte d'Azur ;  
Mme MICHEL Valérie, professeure des universités à l'université d'Aix Marseille ;  
Mme MINET-LETALLE Catherine, professeure de droit privé et sciences criminelles à l'université du Littoral Côte d'Opale ;  
Mme PAUTI Christine, maîtresse de conférences à l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne ;  
Mme PLET Myriam, avocate honoraire au barreau de Lyon ;  
Mme RAPOPORT Cécile, professeure de droit public à l'université de Rennes ;  
M. REYDELLET Colin, avocat au barreau de Lyon ;  
M. SAGOT-DUVAUROUX Jean, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'université de Bordeaux ;  
Mme SAUNIER-RUELLAN Christine, présidente de chambre à la cour d'appel de Lyon ;  
M. SCHAMBER Gérard, conseiller honoraire à la Cour de cassation ;  
Mme VASSEUR Virginie, vice-présidente au tribunal judiciaire de Chambéry ;  
Mme VIOCHE Carole, présidente de chambre à la cour d'appel de Bourges.

## Article 2

Le présent arrêté sera affiché et notifié à la directrice de l'École nationale de la magistrature qui sera chargée de son exécution.

Fait à Paris, le **23 JUIL. 2025**

Le ministre d'État, garde des Sceaux, ministre de la Justice  
par délégation, le directeur des services judiciaires  
M. Pascal PRACHE